Intervention de S.E. Mme Claudine LEDOUX, Ambassadrice de France en RDP Lao à l'occasion de la revue annuelle de la coopération franco-laotienne.

Vientiane, le 18 mai 2017

1/ Excellence M. le Vice-ministre du Plan et de l'Investissement,

2/ Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux et représentants des différents ministères partenaires,

3/ Chers collègues du réseau de la coopération,

4/ Mesdames et messieurs

C'est un grand plaisir pour l'ensemble des acteurs de la coopération française comme pour moi de participer à cette revue de la coopération bilatérale.

== Présentation des participants == SCAC, AFD, IFL, Lycée…

Cette réunion, que je vous remercie Monsieur le vice-ministre d'avoir accepté d'organiser et de présider, est importante à mes yeux, et ce à plusieurs titres.

Le partenariat entre nos deux pays est un partenariat ancré dans l'histoire.
Il est économique, social, culturel et au service du développement du Laos.

Je crois que nous sommes tous conscients de cette relation particulière entre la France et le Laos. Il est donc d'autant plus <u>important</u> que nous discutions des actions et réalisations concrètes qui chaque jour renforcent nos liens.

L'année 2017 se caractérise par la mise en œuvre du **transfert de certaines compétences**, du ministère des Affaires étrangères et du développement international à l'Agence française de développement.

<u>Il est important</u> que nous fassions le point sur la façon dont le gouvernement de la RDP Lao envisage la prise de relais de certains des projets pour lesquels le financement public français se termine cette année. Je pense notamment aux projets dans les domaines de la justice et du patrimoine.

<u>Il est important</u> d'échanger sur la façon dont la coopération française entend et pourrait répondre à vos attentes.

Ce rendez-vous annuel nous offre l'opportunité de mieux appréhender les projets dans leur ensemble, et permet à chacun de connaitre sa contribution à une action globale au service du développement.

Enfin, pour que cette coopération perdure nous nous devons de toujours renforcer le dialogue bilatéral pour nous assurer que **notre partenariat reste adapté à l'évolution rapide du Laos, aux stratégies décidées par votre gouvernement. Un partenariat garant de nos valeurs et qu'il nous faut aussi adapter à nos moyens**, qu'ils soient humains ou financiers.

A cet égard, la poursuite d'un dialogue que nous souhaitons inclusif et dans l'esprit de la Déclaration de Vientiane nous paraît essentielle.
Il nous serait par ailleurs utile de connaître au plus tôt les conclusions du processus de consultation qui doit donner lieu à la révision du **décret n°75 sur l'aide publique au développement**.

Cette revue de portefeuille est l'occasion pour moi de faire une présentation globale, de la « **contribution de la France au développement du Laos** » afin de vous aider à tenir les échéances de 2020 et 2030.

Monsieur le vice-ministre,

Dans un contexte budgétaire assez contraint, notre aide publique au développement du Laos a été continue sur les dernières années. Le montant de cette **aide bilatérale se stabilise autour de 15 millions de dollars de décaissements annuels**.

Au-delà de la contribution directe de l'Etat français via ses opérateurs, je souhaite mentionner l'action de **plusieurs collectivités territoriales** françaises principalement des régions comme Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire.

A ce jour, notre aide publique continue d'être exclusivement composée de dons. L'activité de prêts souverains que nous espérions voir se développer, ne pourra hélas pas être proposée par l'AFD dans les prochaines années.

C'est donc ce montant indicatif de 15 M€ annuels que nous affichons dans la programmation conjointe mise en forme avec les états-membres et la Délégation de l'Union européenne intervenant au Laos.

Par ailleurs, comme vous le savez Monsieur le vice-ministre, au-delà de cet effort bilatéral direct, la France a, depuis plusieurs années, souhaité augmenter son aide <u>multilatérale</u> et je me réjouis que celle-ci bénéficie largement au Laos, en particulier via l'Union européenne.

Une Union européenne pour laquelle la France souhaite un nouvel élan.
Pour l'y aider, notre nouveau Président de la République, Emmanuel Macron, a nommé à ses côtés un conseiller diplomatique encore tout récemment ambassadeur de France en Allemagne et auparavant ambassadeur auprès de l'Union européenne, après avoir piloté la Direction générale de la coopération au sein de mon ministère.

Oui, Monsieur le vice-ministre, la France entend insuffler une nouvelle dynamique au sein de l'Union européenne en jouant un rôle <u>de premier plan</u>, pas seulement dans la sphère diplomatique mais <u>également sur le terrain</u>.

Pour ce faire, les opérateurs français tels que l'AFD se tiennent à disposition du Laos.

Enfin, il me semble important de souligner la participation de la France au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, un fonds qui bénéficie à votre pays.

Ainsi, nous estimons notre contribution globale, **toutes sources et canaux confondus** et une fois rapportée au Laos**, à environ 25 millions de dollars par an.**

Notre coopération s'illustre aussi par la présence permanente de **l'Institut Français** (25 agents qui œuvrent à l'enseignement du français et pour la promotion des cultures, là aussi avec l'appui des collègues européens) / l'espace **Campus France** qui ouvre aux étudiants laotiens les portes de l'enseignement supérieur français en proposant différents types de bourses / des centres de recherche (**CIRAD, IRD, EFEO**, les fondations **Mérieux** == nouveau laboratoire de sécurité alimentaire pour 1+ M€ == et **Pierre Fabre** sur le secteur de la pharmacie) / et l'**Institut Pasteur (une trentaine de chercheurs globalement)**.

Bien sûr, je n'oublie pas **le Lycée français international de Vientiane** – **Josué-Hoffet** (bientôt 650 élèves dont 35% d'élèves Laotiens, environ 80 personnels). La construction de l'extension devrait aboutir en fin d'année.
Je rappelle que cet établissement scolaire est largement financé par l'Etat français qui lui confie une mission de service public.

Et enfin, les **ONG** installées au Laos dans diverses provinces. Elles jouent un rôle déterminant dans le développement du pays. De même, de nombreuses **associations françaises de toutes tailles**, bien souvent à l'initiative de compatriotes qui ont un lien familial avec le Laos (santé, éco-tourisme, formation).

Notre contribution n'est pas limitée à l'aide publique car elle comprend aussi **quelques investissements français**. Même si j'aimerais qu'ils soient plus nombreux, ils sont déjà significatifs sur les cinq dernières années (EDF international, BRED, Essilor). Par ailleurs, dans le domaine du tourisme, je me réjouis que le groupe ACCOR poursuive son développement dans votre pays. Enfin, sans être exhaustive, je citerai le secteur de l'hydroélectricité sur lequel la Compagnie nationale du Rhône et le ministère de l'Energie et des Mines ont également renforcé leur coopération. **Nous appelons au développement de ces investissements exemplaires** qui reflètent un intérêt économique partagé, porteurs d'emplois pour la jeunesse laotienne. Ces investissements sont source de revenus pour l'Etat laotien, et ce dans le souci d'une gestion durable des ressources naturelles du Laos.

- ⇨ Cette pluralité d'acteurs est la parfaite illustration de la densité des relations entre nos deux pays.

Monsieur le vice-ministre,

Avant de laisser la parole aux différents collègues (AFD / ambassade et ministères techniques) qui présenteront les domaines d'intervention, je vous remercie de votre mobilisation pour cette matinée qui, je n'en doute pas, permettra d'approfondir et de questionner ce bilan et les propositions qui seront faites pour les mois à venir.

La France demeurera à vos côtés Monsieur le vice-ministre. Soyez assuré que je continuerai à défendre nos intérêts communs auprès de mon nouveau gouvernement que je sais d'ores et déjà ouvert sur la question de l'aide extérieure.

Medasmes et Messieurs, je souhaite à toutes et tous des débats francs et fructueux sur les thématiques que nous sommes convenus d'évoquer aujourd'hui.